



gerdal

GRUPE D'EXPERIMENTATION ET DE RECHERCHE
DEVELOPPEMENT ET ACTIONS LOCALISEES



**“Les dispositifs
d’appui aux
transitions
agroécologiques :
du transfert de
technologies à la
dynamisation de
processus locaux
d’innovation”**

**Capitalisation d’expériences d’AVSF à
Madagascar, au Togo et au Honduras**

Laurent Dietsch
Teatske Bakker
Claire Ruault
Janvier 2019

Table des matières

Page 4

1.- Introduction

Page 5

2.- Les fondements de la capitalisation



Page 7

3.- Description des différents dispositifs d'intervention, résultats et difficultés

3.1.- Description des dispositifs d'intervention - p7

3.1.1.- Le dispositif "Zoloke" : un dispositif en cascade pour convaincre et former les paysan-ne-s - p7

3.1.2.- Le dispositif "Résilience" : mettre au point, diffuser les pratiques et agir sur les contraintes à l'adoption - p7

3.1.3.- Le dispositif Yamaranguila : "centres d'expérimentation" et concours paysans - p8

3.2.- Résultats obtenus et difficultés rencontrées - p9

3.2.1.- Des avancés inégales en terme de diffusion de pratiques agroécologiques - p9

3.2.2.- Des effets en termes de renforcement de capacités individuelles et collectives - p9

3.2.3.- Des difficultés variables selon les dispositifs - p11

Page 13

4.- Analyse des dispositifs et des conceptions sur lesquelles ils reposent

4.1.- Le dispositif "Zoloke" : une conception diffusionniste néanmoins en interaction avec les dynamiques sociales locales - p13

4.2.- Le dispositif "Résilience" : un dispositif positiviste, où les champs-écoles ont réussi à ouvrir un espace d'échange. - p14

4.3.- Le dispositif "Yamaranguila" : centré sur la dynamisation de processus d'innovation des groupes sociaux locaux - p17

5.- Conclusions et leçons apprises

- 5.1.- Mieux connaître et prendre en compte les dimensions sociales en jeu dans les processus de changement de pratiques - p19
- 5.2.- Le besoin de bien (re)définir les objectifs du dispositif d'intervention. - p20
- 5.3.- Mettre l'accompagnement à la résolution de problèmes au centre des dispositifs d'intervention. - p20
- 5.4.- Utiliser des outils qui contribuent directement à dynamiser les processus locaux d'innovation - p22
 - 5.4.1.- Favoriser les échanges d'expériences entre paysan-ne-s - p22
 - 5.4.2.- Renforcer les dynamiques d'expérimentations paysannes ou participatives - p23
 - 5.4.3.- Organiser des concours paysans - p23
- 5.5.- Réviser le rôle et renforcer les compétences des agents de développement en charge de la conception et exécution des dispositifs - p24
 - 5.5.1.- Quelle place et quels rôles pour l'agent de développement dans l'accompagnement de processus d'innovation? - p24
 - 5.5.2.- Des compétences issues de sciences sociales pour mieux accompagner les dynamiques locales d'innovation - p24
- 5.6.- Se donner des moyens et marges de manoeuvres et créer les conditions de valorisation des dispositifs - p25
 - 5.6.1.- Formuler des projets qui se donnent les moyens et les marges de manoeuvre adéquates - p25
 - 5.6.2.- Mettre en place des espaces de dialogue et de réflexion au sein des équipes de projet pour augmenter leur capacité d'initiative et d'autonomie dans la définition des dispositifs d'intervention - p26

6.- Bibliographie

Résumé



1.- Introduction

AVSF est une organisation de solidarité internationale engagée depuis 40 ans dans l'appui aux agricultures familiales paysannes dans 20 pays. Elle a fait de l'appui aux transitions agroécologiques des agricultures du Sud, une des priorités de son engagement en faveur d'une Agriculture Paysanne *“fondée sur une répartition et une gestion équitables des ressources naturelles, des modes de production économes, autonomes et durables, capables d'améliorer la sécurité alimentaire, de lutter contre les changements climatiques et source d'emplois et de revenus dans les territoires”* (rapport d'activité 2017).

Dans ce cadre, elle cherche à faire évoluer ses dispositifs d'intervention dans une logique d'accompagnement des dynamiques locales d'innovation plutôt que de transferts de techniques et diffusion de “bonnes pratiques”. Une

capitalisation transversale de dispositifs mis en œuvre et expérimentés au Togo, Madagascar et Honduras a ainsi été réalisée. Elle a pour but de partager les recommandations pour la conception et la conduite de dispositifs et outils d'accompagnement aux transitions agroécologiques tirées de l'analyse de ces expériences. Elle s'adresse donc principalement aux agents de développement agricole.

Ce document présente d'abord brièvement les fondements de la capitalisation puis les différents dispositifs d'intervention, les principaux résultats obtenus et difficultés rencontrées dans leur mise en place. Ces dispositifs, ainsi que les conceptions des processus de changement sur lesquels ils reposent, sont ensuite analysés. Finalement sont présentées les principales conclusions et enseignements de ces expériences.



2.- Les fondements de la capitalisation

L'objectif de cette capitalisation est de réaliser une analyse croisée de plusieurs expériences accompagnées par AVSF dans le cadre de l'exécution de projets de développement. Ces expériences portent sur la mise en place de dispositifs d'intervention tournés vers l'appui aux paysan-ne-s dans la mise en œuvre de transitions agroécologiques. Cette analyse vise l'obtention de conclusions et enseignements pour l'amélioration des démarches et outils méthodologiques mis en place dans le sens d'une meilleure atteinte des objectifs fixés.

Dans cette capitalisation, un **dispositif d'intervention** se définit comme un ensemble d'activités, de méthodes et d'outils mis en place de façon articulés et complémentaires dans le but de favoriser un changement. Le terme outil est entendu comme une activité ou comme la méthode adoptée pour sa réalisation (FAURE et al, 2010). Les interventions sélectionnées, objets de cette capitalisation sont présentées dans le tableau suivant :

Dispositif [nom et période du projet]	Lieu	Outil "central"	Références principales
"Renforcement des capacités pour un développement économique local inclusif et la sécurité alimentaire en Yamaranguila" [2013-2016] – Dispositif "Yamaranguila"	Honduras	Concours paysans	Capitalisation Honduras (2016) ; Capitalisation concours paysans en Amérique centrale [2012] ; Évaluation finale du projet; Entretiens avec acteurs.
"Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes" [2014-2018]. Dispositif "Résilience"	Nord Togo	Champs-écoles	Guide méthodologique [2016] ; Évaluation intermédiaire du projet ; Documents du projet.
Projet Zoloke [2014-2018]. Dispositif "Zoloke"	Madagascar : région Sud	Paysans-relais	Évaluation intermédiaire du projet ; Documents du projet; Entretiens avec acteurs.

L'intérêt de la comparaison de ces expériences repose sur les aspects suivants :

- Elles affichent les mêmes objectifs d'évolution des modes de production par les paysan-ne-s et d'application de pratiques agroécologiques dans leurs parcelles¹ (AVSF, 2012, 2013 et 2014) :

¹ Ces interventions comportent d'autres volets d'actions que nous ne présentons pas ici. Par ailleurs certaines d'entre elles étaient encore en cours au moment de la capitalisation ; des évolutions de ces dispositifs postérieurs aux visites réalisées ont parfois eu lieu mais n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

- * "La diffusion de pratiques agroécologiques, dont l'agroforesterie et les aménagements de conservation de l'eau et des sols, permettra d'améliorer durablement la fertilité des sols et de récupérer les terres dégradées". (Objectif Spécifique 1 ; Projet Résilience-Togo) ;

- * "Des innovations agricoles et des bonnes pratiques sont diffusées, dans les domaines du maraîchage, de l'élevage et des productions vivrières" (résultat 1 ; projet Zoloke-Madagascar) ;

* Des familles indigènes organisées en groupes communautaires “diversifient leur production agricole en utilisant des pratiques agroécologiques” (résultat 1 ; projet Yamaranguila-Honduras) ou “mettent en place de nouvelles pratiques productives pour augmenter leur productivité et diminuer l’utilisation d’intrants chimiques dans leurs cultures de fruits et légumes” (résultat 2).

■ La diversité des outils et méthodes sur lesquels elles reposent rendent bien compte de la diversité des dispo-

sitifs mis en place par AVSF et rend cette comparaison très pertinente : un dispositif centré sur des “paysans-relais” à Madagascar, sur des “champs-écoles” au Togo et sur la réalisation de “concours paysans” au Honduras.

■ Ces expériences ont fait l’objet d’évaluation et systématisation spécifiques qui permettent de disposer d’une base documentaire importante pour l’analyse.



3.- Description des différents dispositifs d'intervention, résultats et difficultés

3.1.- Description des dispositifs d'intervention

3.1.1.- Ledispositif "Zoloke": undispositif en cascade pour convaincre et former les paysan-ne-s

Le dispositif "Zoloke" (Madagascar) repose sur un schéma en cascade pour "convaincre" et former les paysan-ne-s à la mise en place des pratiques promues (voir aussi fig. 1) :

■ Un ensemble d'innovations à promouvoir est identifié et sélectionné au démarrage du projet (par des études, visites de centres d'expérimentation), par les "cadres du projet" (coordinateur du projet et spécialistes thématiques) : Semis sous couvert végétal (SCV), Systèmes Rizicoles Intensifs et Systèmes Rizicoles Améliorés (SRI-SRA), associations de

cultures (AC), poulaillers améliorés (PA), Basket Compost (BA), entre autres.

■ Ces cadres orientent et forment les techniciens animateurs communautaires (TAC) sur les pratiques à promouvoir et diffuser.

■ Les TAC, en concertation avec des représentants d'organisations villageoises, mènent des actions de sensibilisation et de "sélection" des paysans-relais (PR) dans les villages concernés. Ces paysans-relais bénéficient d'un accompagnement et d'appuis spécifiques (formations, appuis matériels, visites de suivi, etc.) pour la mise en place de parcelles démonstratives destinées à "sensibiliser" et "convaincre" leurs pairs, par une approche qui se veut de "paysan-ne à paysan-ne".

■ Les paysans-relais doivent donc mettre en place les pratiques de la meilleure façon possible dans ces parcelles démonstratives et favoriser leur "diffusion" auprès des autres agriculteur-trice-s dans les villages.

3.1.2.- Le dispositif "Résilience" : mettre au point, diffuser les pratiques et agir sur les contraintes à l'adoption

Le point de départ du dispositif "Résilience" au Togo est une analyse-diagnostic de la situation de la zone d'intervention (région des Savanes), réalisé par un expert avec la consultation des paysan-ne-s. Celle-ci a permis, outre la formulation d'un objectif thématique d'intervention (réduction de la dégradation des sols), de proposer des pratiques agroécologiques à diffuser (aménagements anti-érosifs, compost, insecticides naturels, etc.) ainsi que d'identifier des contraintes socio-économiques à leur mise en œuvre par les paysan-ne-s (manque de moyens de transport pour le compost, locations de terres de courte durée, divaga-

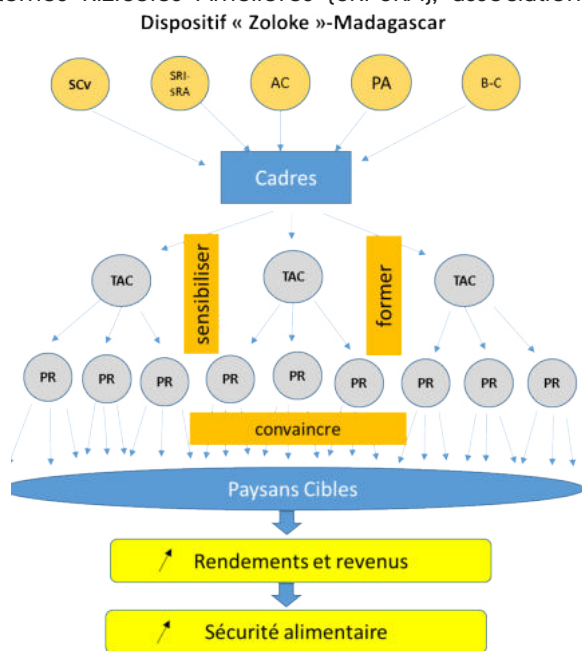


Fig. 1.- Schéma illustratif du dispositif d'appui aux transitions agroécologique mis en place dans le cadre du projet Zoloke.

tion des animaux, etc.). Sur cette base, deux axes d'intervention ont été articulés (voir aussi fig. 2) :

■ **Le test et l'adaptation de pratiques agroécologiques**, à travers des formations et la réalisation de "champs-écoles". Ces derniers visent à combiner une démarche participative² avec une approche scientifique³ dans le but de valider des innovations qui s'adaptent aux contraintes, notamment socio-économiques, des producteur-trice-s. Des groupes sont constitués autour d'une parcelle gérée collectivement, qui devient le "champ-école". La réalisation d'essais est décidée conjointement entre le technicien et le groupe. La mise en place et le suivi-évaluation collectif des expérimentations ouvrent des espaces d'échange entre paysan-ne-s et avec les techniciens, et d'apprentissages collectifs. Dans le même temps, menées avec une approche la plus scientifique possible (compte tenu des moyens disponibles et des contraintes locales), ces

expérimentations doivent permettre de mettre au point des références adaptées localement et d'offrir une base pour la diffusion des innovations ainsi validées auprès de segments plus amples des populations locales.

■ La levée des contraintes à l'adoption des pratiques, différentes initiatives sont prises : acquisition et gestion collective d'ânes et charrettes pour le transport du compost, dialogues et concertation pour l'établissement de baux de location de longue durée, concertations pour établir des normes communautaires pour réguler la divagation des animaux, aménagement de bas-fonds, creusement de fosses à compost, etc.

3.1.3.- Le dispositif Yamaranguila : "centres d'expérimentation" et concours paysans

Le dispositif "Yamaranguila" (Honduras), repose sur les activités suivantes (voir aussi fig.3) :

■ Réalisation initiale de diagnostics dans les villages. Des réunions sont animées afin de "mieux connaître les besoins, caractéristiques, potentialités et problématiques du territoire" en lien avec l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion de ressources naturelles. A la fin de la réunion, les personnes présentes sont invitées à désigner de quatre à six d'entre elles pour participer à un programme modulaire de formation inter-communautaire centré sur les thématiques prioritaires identifiées.

■ Un programme de formation ["Escuelas de Campo"] qui se compose de modules définis par thématiques (gestion de l'eau, fertilité, diversification productive, sécurité alimentaire, semences locales, etc.) est réalisé. Chaque module de 2 jours est animé comme un espace d'échanges et de réflexion sur les problèmes liés à cette thématique et sur des alternatives de solutions.

■ Sur la demande des personnes participant aux formations et en lien avec les alternatives débattues, des "Centres d'expérimentation" ont été constitués et appuyés dans les villages. Il s'agit d'initiatives collectives pour l'élaboration d'intrants organiques (engrais verts liquides, insecticides naturels, etc.) et l'expérimentation de pratiques agroécologiques dans leurs parcelles. Ces "centres" sont dotés des outils et matériels requis et leurs membres reçoivent des formations techniques appliquées sur ces pratiques.

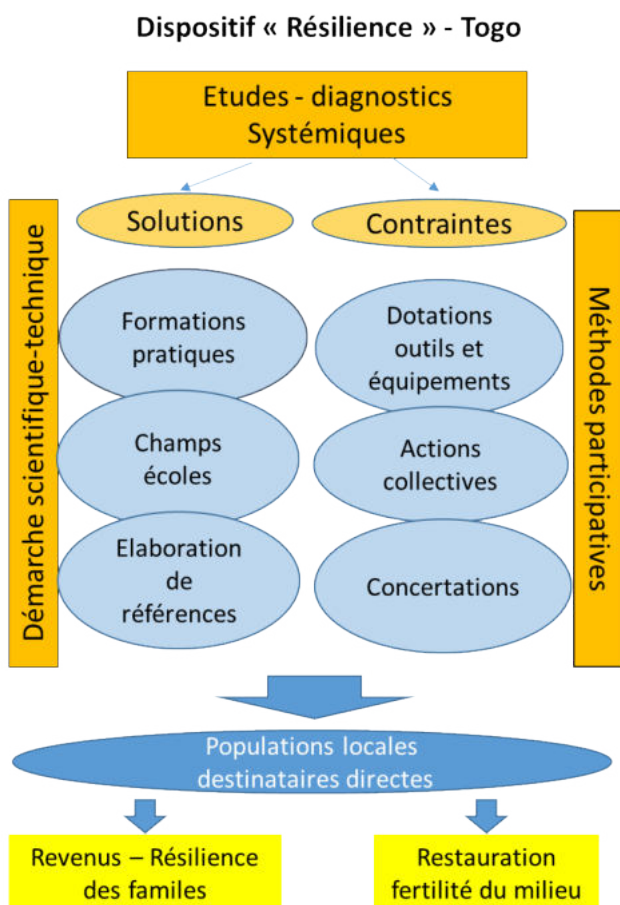


Fig. 2.- Schéma illustratif du dispositif d'appui aux transitions agro-écologique mis en place dans le cadre du projet Résilience

² La démarche est présentée dans le guide méthodologique, disponible sur le site d'AVSF (Bakker, 2017).

³ C'est-à-dire une démarche respectant autant que possible les principes d'expérimentation agronomique pour permettre la comparaison de parcelles.

■ De façon complémentaire, des “concours paysans” sont organisés pour stimuler les efforts et initiatives des familles participantes et récompenser celles qui ont le plus avancé dans l’application de pratiques agroécologiques. Par ailleurs, la mise en place des concours permet des moments d’échanges [définition des règles du concours, visite groupales des parcelles des concours, activités festives de remise des prix, etc.].

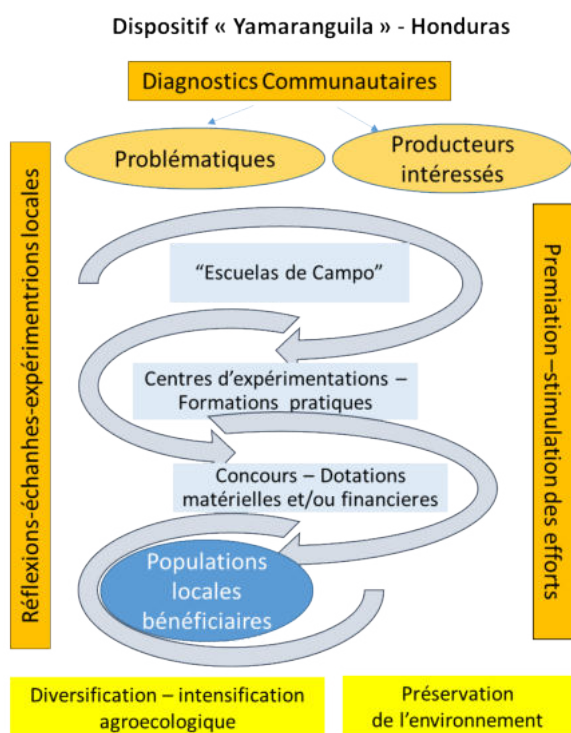


Fig. 3.- Schéma illustratif du dispositif d'appui aux transitions agroécologiques mis en place dans le cadre du projet Yamaranguila.

3.2.- Résultats obtenus et difficultés rencontrées

3.2.1.- Des avancés inégales en terme de diffusion de pratiques agroécologiques

Les évaluations et/ou capitalisations des 3 expériences ont mis en avant des avancées certaines dans la diffusion de pratiques agroécologiques, résumées dans le tableau suivant. Un ratio est fait entre les résultats obtenus en termes de diffusion de pratiques et la taille de l'équipe technique

chargée de la mise en place du dispositif⁴.

Il est recommandable que l'attention soit également portée sur le degré de “dispersion” ou “concentration” des personnes appliquant les pratiques agroécologiques au niveau local. En effet, différentes études⁵ ont mis en évidence l'importance des réseaux sociaux locaux pour qu'une quantité significative de paysan·ne·s s'engagent de façon durable dans les processus de changement de pratique [Bardini, 1996, Darré 2006].

3.2.2.- Des effets en termes de renforcement de capacités individuelles et collectives

D'autres effets positifs, outre la diffusion de pratiques, sont aussi mis en avant, en particulier, dans le cadre des dispositifs “Résilience” et “Yamaranguila”. Dans le premier, les aspects suivants sont mentionnés [Dietsch, 2017] :

■ **Renforcement de capacités d'expérimentation.** Dans les champs-écoles, les producteur·trice·s n'ont pas seulement appris des résultats des expérimentations, ils ont renforcé leurs capacités à expérimenter dans leurs propres parcelles : réaliser des comparaisons avec des témoins, calculer leurs coûts de production, réaliser et observer un profil de sol, etc.

■ **Renforcement des dynamiques locales d'échanges,** au niveau des groupes champs-écoles.

■ **Renforcement de capacités de gestion individuelle et collective** [pour l'organisation opérationnelle des champs-écoles, la gestion collective des charrettes asines par exemple].

Dans le dispositif “Yamaranguila”, les éléments suivants sont mis en évidence [J. Gomez, 2016] :

■ **Des actions menées au niveau villageois,** centrées sur l'utilisation des ressources locales et le renforcement de leurs capacités individuelles et collectives.

⁴ Dans les 3 cas, les projets ont d'autres composantes que celle de diffusion de pratiques agroécologiques, même si celle-ci mobilise dans les 3 cas l'essentiel des efforts. Il ne s'agit donc pas de ratios stricts des ressources humaines consacrées à chaque dispositif de dispositif d'appui au changement de pratiques mais il faut les lire comme des ordres de grandeurs à but comparatif.

⁵ La capitalisation présentée dans ce document, réalisée a posteriori, n'a pas permis d'avoir les données nécessaires pour approfondir l'analyse des 3 interventions sur cet aspect.

Dispositif d'intervention	Dispositif "Zoloke" Madagascar	Dispositif "Résilience" Togo	Dispositif "Yamaranguila" Honduras
Equipe technique (ET)	15 personnes : 1 coordinateur, 4 cadres et 10 techniciens animateurs communautaires	6 personnes : un coordinateur projet, une assistante technique, un coordinateur partenaire et 3 techniciens de terrain	5 personnes : un coordinateur et 4 techniciens de terrain
Nombre de paysan.ne.s intéressé.e.s, participants aux activités du projet	750 à 1260 ("apprenants") (de 50 à 84 par membre ET)	1063 ("membres de groupe cible") (177 par membre ET)	660 ("recevant de l'assistance technique") (132 par membre ET)
Durée du dispositif	3 ans	3 ans	3 ans
Nombre de personnes engagées dans des processus de changements de pratique	322 à 541 "adoptants" de pratiques innovantes (43 % des "apprenants") (21 à 36 par membre de l'ET)	552 producteurs (utilisant notamment du compost et diminuant l'utilisation des engrais chimiques) (92 par membre de l'ET)	440 producteurs (diversifiant les productions et diminuant l'utilisation des engrais chimiques) (88 par membre de l'ET)
Nombre de personnes engagées par village	Groupes de 6 à 10 apprenants par Paysan-Relai (de 3 à 5 "adoptants") sur un total de 126 villages	13 groupes champ-écoles avec une participation moyenne de 20 personnes provenant de 3-4 quartiers	20 familles par village sur un total de 22 villages.

Source : Elaboration propre sur base de documents d'évaluation de ces projets⁶.

■ **Le dialogue et la réflexion sur les problèmes existants dans les villages.** Un exemple est donné avec le problème de "comment faire pour utiliser l'eau de façon plus efficace" qui a été abordé dans 2 villages. Différentes alternatives ont été discutées et mises en place.

■ **La reconnaissance, mise en valeur et l'appui aux efforts et initiatives propres** (de diversification productive avec les concours, de l'utilisation de semences natives, d'expérimentation et de production locale d'intrants naturels avec les Centres d'Expérimentation, etc.).

Les deux dispositifs ont permis le renforcement de capacités et le changement "d'attitude" des paysan.ne.s :

■ Une **plus grande estime de soi et valorisation** de leurs connaissances et pratiques traditionnelles ainsi que de leurs capacités : "Ils ont donné de la valeur à leurs propres capacités, aux choses qu'ils faisaient déjà et considéraient insignifiantes et même de choses qu'ils avaient dans leurs parcelles et considéraient comme des détritrus" (J. Gomez, 2016).

■ **Il leur a permis de jouer un rôle plus actif**, dans les acti-

vités réalisées, et en particulier lors des formations à travers la mise en valeur de leurs opinions et connaissances. Selon les paysan.ne.s, cela contraste avec ce qui se fait habituellement dans les formations où ils sont considérés comme de simple "récepteurs de connaissances" et gardent une attitude passive, centrée sur l'écoute.

■ **Le développement d'une autre "mentalité" qui leur permet de faire des autodiagnostic de leurs problèmes, de trouver des solutions en utilisant leurs ressources (ou celles de leur environnement).**

Le renforcement **de ces capacités a été identifié comme un facteur important de durabilité des processus et dynamiques appuyées** : "les familles qui ont atteint des niveaux significatifs de diversification productive, continueront à explorer et innover dans leurs systèmes de production. En absence du projet on peut prévoir que les dynamiques d'échanges entre familles voisines d'un même village, se maintiendront". (B. Maria, 2017).

⁶ Ces mêmes documents insistent sur le caractère approximatif de ces chiffres, sur le fait qu'ils reflètent la situation à un moment donné et ne prennent en compte les processus "informels" de diffusion autour des paysan.ne.s destinataires directs des interventions.

3.2.3.- Des difficultés variables selon les dispositifs

Dans le cadre du dispositif “Zoloke”, le dispositif d’appui est centré sur des paysans-relais. En effet, pour diffuser les “techniques innovantes”, le principal rôle des techniciens est “leur encadrement pour que les paysans-relais arrivent à maîtriser les innovations identifiées et promues par le projet” : réalisation de formations techniques, mise en place et suivi de parcelles démonstratives, etc. Or, les principales raisons évoquées par l’équipe technique pour expliquer la diffusion limitée des pratiques concernent leurs difficultés à obtenir des paysans-relais qu’ils jouent pleinement leur rôle :

■ “Les paysans-relais sont intéressés par les pratiques innovantes mais n’ont souvent pas les moyens de les mettre en place” : ils n’ont pas les moyens d’acquérir les matériels requis (ont perdu des zébus par vols) ou l’appui matériel du projet est insuffisant.

■ Dans le même temps, certains techniciens mettent en doute leur “conviction” et motivation réelle pour mettre en place les pratiques dans leurs parcelles.

* “Le manque de moyens ne serait-il pas une excuse ? il y a dans la zone une culture d’assistanat qui a une influence sur la structure mentale des paysan-ne-s qui ne cherchent pas à améliorer les pratiques agricoles, qui sont peu disposés à adopter des pratiques nouvelles.”

* “Ils ne sont pas convaincus suite au manque de résultats à cause de la sécheresse”.

* Ils constatent “le manque de motivation des paysan-ne-s pendant la période de soudure”. Pendant cette période, les paysan-ne-s semblent plus attendre l’appui du projet [assistanat].

■ La modalité de travail avec les paysans-relais est très fréquente dans la zone avec cependant des différences concernant les modalités d’appui. Cela peut créer des frustrations chez les paysan-ne-s du projet [“D’autres organisations distribuent plus de matériels à leurs paysans-relais, et celui qui collabore avec le projet Zoloke ne reçoit rien”].



Par ailleurs l’équipe en charge de la mise en place du dispositif se pose aussi la question de la pérennisation du dispositif à la fin de projet : qui assurera le suivi du travail des paysans-relais? Qui continuera à les motiver ? Faut-il les “professionnaliser” comme prestataires de services [“même si beaucoup d’entre eux sont analphabètes”] ? Etc.

Dans le cadre du projet “Résilience”, l’équipe technique se pose la question du changement d’échelle de la diffusion des pratiques. Les résultats positifs obtenus en termes de diffusion de pratiques “innovantes” se doivent en très grande partie à la réalisation des champs-écoles. En effet, la mise en place de pratiques améliorées se fait principalement par les producteur-trice-s participants directement à ces derniers. Or, du point de vue de l’équipe technique, les champs-écoles sont consommateurs de temps et d’énergie. Par ailleurs, leur finalité étant la création de références technico-économiques de pratiques agro-écologiques adaptées localement pouvant ensuite être diffusées à grande échelle, ils n’ont pas forcément vocation à être pérennisés. Par conséquent, se pose, pour l’équipe technique, le dilemme suivant :

* Une fois ces références produites (dans une première phase du dispositif), arrêter la réalisation de champs-écoles, qui auraient joué leur rôle avec succès, pour consacrer tous les efforts à la diffusion à grande échelle des références produites (formations, élaboration et diffusion de matériels didactiques, utilisation de radios, etc.).

* Maintenir, voire multiplier la réalisation de champs-écoles au vu des effets positifs produits au niveau

⁷ Les expressions rapportées sont des verbatim issus d’entretiens avec les techniciens.

des groupes de participants directs à ceux-ci, mais avec une quantité de champs-écoles (et donc de producteur-trice-s atteints) limitée par les capacités technique d'accompagnement.

Dans le projet "Yamaranguila", les difficultés et préoccupations de l'équipe technique sont surtout centrées sur deux questions complémentaires :

★ **Comment engager davantage de villages dans ces dynamiques de changement de pratiques ?** Cette question se pose à deux niveaux : identifier des villages dont les paysan-ne-s sont intéressés par la participation à ces dynamiques⁸ et disposer d'une équipe technique

capable d'accompagner ces dynamiques dans plus de villages (quantitativement mais aussi ayant les compétences requises).

★ **Comment engager plus de personnes de chaque village dans ces dynamiques** par une meilleure prise en compte des dynamiques sociales locales (liens familiaux, sous-groupes, conflits existants, etc.) dans l'organisation des activités (qui inviter ? à travers quelles personnes ? pour faire quoi ? etc.) et en évitant des effets de sélection (par exemple la démotivation de familles n'ayant pas gagné pendant les concours).

⁸ Retraits des paysan.ne.s de plusieurs villages qui s'attendaient à un appui plus "assistancialiste".



4.- Analyse des dispositifs et des conceptions sur lesquelles ils reposent

4.1.- Le dispositif “Zoloke” : une conception diffusionniste néanmoins en interaction avec les dynamiques sociales locales

L'analyse de la manière dont ces dispositifs sont conçus et des argumentaires qui les portent, met en évidence, pour le dispositif “Zoloke”, une conception “diffusionniste” des changements de pratiques en agriculture. Cette conception sous-tend l'idée que les nouvelles pratiques visées sont “quelque chose” (une pratique, une technique, une technologie) qui aurait une existence matérielle propre, qu'il faut “introduire” dans les systèmes de production des paysan-ne-s et qu'ils/elles doivent “adopter”. Pour ce faire, il s'agit aussi de diffuser les connaissances requises pour leur application, d'où une **place centrale accordée aux activités de formation**. La façon dont les techniciens décrivent leur rôle est révélatrice de cette conception : “*le technicien sensibilise les PR pour qu'ils sensibilisent les autres producteur-trice-s*” aux tech-

niques préalablement identifiées par l'équipe technique.

Le dispositif d'intervention est construit autour de deux fonctions : **convaincre** et **(in)former**. Dans un premier temps, il faut “sensibiliser”, “faire prendre conscience” aux paysan-ne-s du bien-fondé des propositions techniques portées par le projet. Une fois que l'on a réussi à “faire passer le message” il faut ensuite les former pour qu'ils mettent en place ces nouvelles pratiques de la meilleure façon possible, et les diffusent à leur tour à des pairs.

Les difficultés rencontrées dans la mise en place de ce dispositif reflètent cette conception (voir point 3.2.3) :

- Les alternatives techniques sélectionnées en amont ne sont pas pertinentes dans toutes les situations, lesquelles ne sont pas suffisamment prises en compte [les producteur-trice-s n'ont pas, par exemple, les moyens de les appliquer] ;
- Un manque “d'intérêt” ou de “motivation” des paysans-relais puis des paysan-ne-s pour mettre en place certaines alternatives proposées ;
- Une appropriation limitée de certaines pratiques, abandonnées à la fin de l'intervention ;
- Une efficacité plus ou moins limitée des dispositifs mis en place [beaucoup d'efforts déployés avec des résultats limités en termes de changements de pratiques] ;
- Des difficultés ou processus très lents de diffusion à grande échelle des alternatives.

Cependant, les dynamiques sociales préexistantes jouent un rôle positif sur le déroulement des activités, même quand elles ne sont pas consciemment incluses dans les mécanismes évoqués. Ainsi, les voisins des “paysans-relais” sont parfaitement au fait de ce qui se fait sur la parcelle de dé-

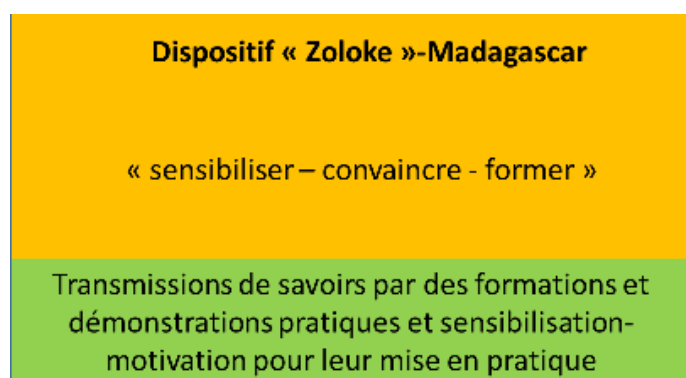


Fig. 4.- Schéma illustratif des principales conceptions de “comment atteindre les changements de pratiques recherchés” sur lesquelles repose le dispositif mis en place dans le cadre du projet Zoloke

monstration et en ont leur propre opinion (avantages ou inconvénients des innovations promues au regard de leur situation et de leurs problèmes). Les activités réalisées ont alimenté les discussions et **des dynamiques d'échanges et de débats, souvent informelles, se sont consolidées (au fil du temps) autour des paysans-relais**. Lorsque ce qui se fait sur ces parcelles de démonstration est perçu comme pouvant apporter des solutions aux problèmes qu'ils se posent, ils cherchent à expérimenter ces pratiques dans leurs propres parcelles et échangent ensuite entre eux sur les résultats obtenus. Si les résultats peuvent être appréhendés comme produit d'une "diffusion" réussie, ils cachent, en fait, le "travail" des paysan-ne-s (Lemery, 2011) qui, **loin d'être des récepteurs passifs de propositions du projet, s'engagent dans une réflexion, notamment au travers des échanges, pour trouver les meilleures solutions possibles**. Ce "travail" comprend le processus individuel ou collectif nécessaire pour l'application de nouvelles pratiques. **S'appuyer davantage sur ces dynamiques propres d'expérimentation et d'échange permettrait d'augmenter l'efficacité de l'intervention**.

Plus largement, la prise en compte du fonctionnement social et des formes habituelles de coopération au sein des groupes sociaux éviteraient les effets négatifs de certaines modalités d'intervention. En effet, les paysans-relais sélectionnés au sein des groupes sociaux locaux reçoivent **des appuis dont ne bénéficient pas les autres membres de leurs groupes** : formation et assistance technique directe et permanente, accompagnement pour l'accès à des semences et intrants de qualité, appuis en matériels et équipements pour mettre en place les parcelles démonstratives. Alors qu'ils sont apportés avec l'intention louable de créer les meilleures conditions possibles pour que les PR et leurs parcelles jouent pleinement leur rôle démonstratif, voire persuasif, **ces appuis ont aussi des effets pervers sur les dynamiques sociales locales. D'une part ils perdent de leur représentativité** par rapport aux conditions de mise en œuvre pour les autres paysan-ne-s (qui ne disposent pas des mêmes moyens). D'autre part **ces appuis spécifiques placent souvent les paysans-relais en porte-à-faux vis-à-vis de leur groupe d'appartenance**. Le fait qu'ils partagent les semences ou intrants donnés par le projet, ou promeuvent une utilisation collective des équipements reçus, est un révélateur de cette situation et de leur tentative de ne pas se mettre en marge du groupe tout en cherchant à jouer le rôle qui leur est assigné. **La question des effets de tout projet sur la cohésion sociale, doit constituer un point d'attention particulier dans la définition des modalités d'intervention**⁹.

⁹ Ainsi, dans le contexte du dispositif "Zoloke", on pourra se référer aux travaux de Trouillot et Maharetse 2009, du GREC et du Gerdal

4.2.- Le dispositif "Résilience" : un dispositif positiviste, où les champs-écoles ont réussi à ouvrir un espace d'échange

L'ensemble du dispositif d'intervention "Résilience" insiste sur deux idées :

- La **nécessité de la mise au point et adaptation "participative" des pratiques aux conditions** dans lesquelles se trouvent les paysan-ne-s, avant leur diffusion à grande échelle auprès des populations-cibles dans leur ensemble.
- Le **besoin de combiner des actions de diffusion des pratiques** (formations, échanges d'expériences, diffusion de références techniques, etc.) avec **des actions qui agissent sur les "contraintes" à l'adoption des pratiques promues** (par exemple le manque de moyens de transport du compost, la location des terres de courtes durées, la libre divagation des animaux en période sèche).

Dispositif « Résilience » - Togo

« Articuler démarche scientifique-technique et participative pour identifier, mettre au point et diffuser les alternatives techniques pertinentes et agir sur les contraintes à leur adoption »

Elaboration conjointe de nouvelles connaissances avec groupes spécifiques de producteurs puis transmission de celles – ci à plus grande échelle

Fig. 5.- Schéma illustratif des principales conceptions de "comment atteindre les changements de pratiques recherchés" sur lesquelles repose le dispositif mis en place dans le cadre du projet Résilience.

Les aspects considérés comme centraux pour atteindre les objectifs fixés sont les suivants :

- Réaliser des **diagnostics de situation de qualité** ("systémiques"), servant de base pour la formulation de propositions d'interventions pertinentes.
- Définir, sur la base de ces diagnostics et de façon "participative" les **stratégies d'intervention** (avec les repré-

sentants d'organisations paysannes (OP) partenaires).

■ **La formation des équipes techniques en agroécologie** pour qu'ils puissent proposer des pratiques agro-écologiques les plus pertinentes possibles.

■ **Articuler des démarches scientifiques-techniques et participatives pour l'adaptation des pratiques agro-écologiques** aux contextes locaux et leur validation.

■ **Réaliser une sélection à la fois rigoureuse et "participative" des destinataires (participant-e-s)** des actions proposées avec la définition de critères de sélection en concertation avec les représentants d'OP ou villageois.

■ **Animer des démarches "participatives" de diffusion de ses pratiques** : échanges d'expériences, formations pratiques, etc.

L'ensemble du dispositif repose sur une conception "positiviste" de la réalité. Sous-tend **l'idée que les problématiques de développement sont des parties "objectives" de la réalité**, que l'on peut, en quelque sorte, tirer des caractéristiques et de l'analyse d'une situation donnée. Même si une importance est donnée aux connaissances

des populations locales (considérées comme des sources d'information importantes, voire comme devant être consultées), **les propositions d'intervention ont été formulées fondamentalement depuis la vision et l'analyse d'experts externes. La participation des populations locales à la mise en place des dispositifs a été conçue comme "fonctionnelle" aux objectifs de l'intervention.** Elle était vue comme un moyen pour **une exécution plus efficace de l'intervention** et pour l'atteinte d'objectifs décidés depuis l'extérieur.

Lors de la mise en place du dispositif "Résilience" cette conception a été contrebalancée par une **meilleure compréhension et prise en compte de la façon dont les groupes cibles perçoivent et analysent leur situation.** Des possibilités d'adaptation du dispositif ont été mises à profit par l'équipe du projet, en collaboration avec les responsables d'OP partenaires. Elles ont permis une mise en œuvre plus réaliste et pertinente des actions en fonction des difficultés et problèmes que se posaient les paysan-ne-s ciblés : mise en place de champs-écoles sur le maraichage non prévus initialement, définition d'une stratégie d'équipement de petits groupes de paysan-ne-s en charrettes asine (voir l'encadré ci-dessous sur les champs-écoles).



L'accompagnement des paysan-ne-s dans les champs-écoles : l'ouverture d'un espace d'échange d'expérience et d'expérimentation paysanne.

Les champs-écoles ont joué un rôle central dans la dynamique positive initiée par le dispositif "Résilience", la mise en place du dispositif et dans les hauts niveaux de mise en œuvre des pratiques agro-écologiques promues au niveau des groupes de paysan-ne-s directement engagés dans ceux-ci. Le protocole des champs-écoles n'a pas été déterminé sur la base d'une consultation des paysan-ne-s, mais bien d'une collaboration avec chaque groupe. En effet, chaque groupe a défini la question à traiter pour chaque saison. Ainsi, les discussions permettent de définir des tests dans les parcelles en prenant en compte le point de vue des paysan-ne-s :

- **Les thématiques des essais comparatifs ont été conçues comme des tests d'alternatives aux problèmes qu'ils se posent** : par exemple, la comparaison avec la combinaison de fertilisation minérale et organique pour analyser les effets d'une diminution de fertilisants minéraux (compensée par le compost) sur les rendements.
- **Des indicateurs de résultats ont été définis de façon à prendre en compte ce problème**, dans cet exemple, les rendements et le calcul des coûts de production pour déterminer les marges brutes, ainsi que l'effet sur le Striga (cultures pluviales) ou la qualité et la conservation des productions maraîchères.
- **Définition d'un nombre limité de traitements et de répétitions de ceux-ci** de façon à ce que l'expérimentation reste compréhensible et accessible.
- **La comparaison avec les pratiques habituelles des paysan-ne-s** est basée sur des relevés dans des parcelles de quelques paysan-ne-s. La réalisation d'une parcelle "pratique paysanne", trop caricaturale, a été abandonnée après la première année.
- **L'autonomie des groupes pour leur fonctionnement**, c'est-à-dire leur composition et organisation interne (organisation collective du travail et du gardiennage, fréquence des réunions,

partage des récoltes...). Les décisions concernant les opérations culturales sont prises en collaboration avec l'équipe du projet.

La forte implication des paysan-ne-s dans les orientations des champs-écoles et les choix opérationnels a été un point de départ très mobilisateur pour les groupes. La mise en place concrète de ces expérimentations et leur évaluation finale est restée dans cette même logique :

- Les alternatives agroécologiques testées et les formations pratiques réalisées en complément ne sont pas conduites dans une optique de convaincre les paysan-ne-s du bien-fondé de celles-ci. Elles visent à **informer sur l'existence de ces pratiques comme possibles solutions à leurs problèmes et de leur donner l'opportunité d'analyser leur pertinence**. Par exemple, différentes combinaisons possibles de produits naturels ont été testées pour le contrôle des ravageurs et non une seule comme "la" combinaison à utiliser.
- Les animations des visites d'échange entre champs-écoles ainsi que les bilans finaux ont été conduits de façon à **susciter des échanges et discussions autour des expérimentations avec le technicien mais aussi entre les membres du groupe, sur l'intérêt des alternatives**. Les alternatives ont été discutées en accordant une place spécifique aux répercussions non-agronomiques : temps et pénibilité du travail, répartition hommes/femmes du travail et des récoltes (cas des associations de cultures) etc.
- Si un suivi du champs-école selon des critères plus "scientifiques et techniques" a par ailleurs été mis en place, avec un effort important des techniciens dans **la collecte et le traitement des données, il n'a pas affecté la qualité de cette démarche participative**. Les producteur-trice-s ont surtout été intéressé.e.s par leurs propres observations des parcelles et par quelques indicateurs, tels que les doses de fertilisants appliqués (minéraux et organiques), les rendements finaux des parcelles, les coûts de production et la marge brute.

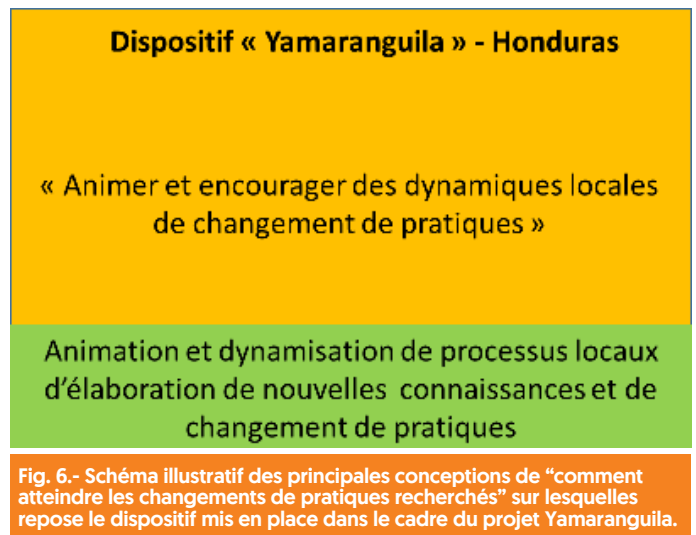
4.3.- Le dispositif “Yamaranguila” : centré sur la dynamisation de processus d’innovation des groupes sociaux locaux

La façon donc les différentes activités du dispositif “Yamaranguila” ont été conçues et mises en place relèvent d’une logique de dynamisation des processus locaux d’innovation :

- Des réunions de réflexion sont organisées dans les villages au démarrage de l’intervention pour comprendre les difficultés et les problèmes que se posent les paysan-ne-s.
- Une sélection de personnes “intéressées” est ensuite réalisée, mais non pas pour mettre en place des solutions proposées par les agents de développement, mais pour participer à la recherche de solutions aux problèmes identifiés avec elles.
- Les formations [“escuelas de campo”], sont conçues comme des espaces de réflexion et de débat sur les alternatives à ces problèmes et non seulement comme des moyens de transmission de connaissances.
- Les “centres d’expérimentations” qui n’étaient initialement pas prévus dans le dispositif d’intervention, ont été appuyés à la demande des producteur-trice-s, afin qu’ils

puissent expérimenter certaines alternatives.

- Les concours paysans récompensent les efforts d’innovation agroécologiques, en fonction de critères discutés au préalable avec les groupes locaux : niveau de diversification productive, quantité et diversité de pratiques agro-écologiques appliquées, surfaces concernées, etc. Par



ailleurs, ils visent à dynamiser les échanges d’expériences entre paysan-ne-s : visites croisées des parcelles des participants aux concours, journées “portes-ouvertes” chez les vainqueurs, etc.

Ces actions reposent sur une conception constructiviste, selon laquelle, **les problèmes n’existent pas en soi mais sont des constructions sociales des acteurs car ils sont**



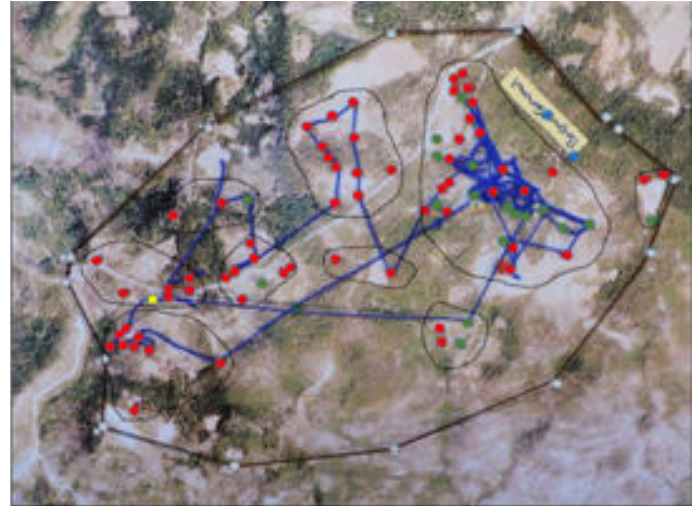
posés par des personnes à partir d'un point de vue donné sur les situations [objectivement situé] par leurs activités matérielles et par une position dans des dynamiques sociales ou institutionnelles (Prieto, 1975). Cela se traduit par des critères d'évaluation et d'analyse des situations [ce qui marche bien ou ce qu'il faut améliorer], propres à chaque type d'acteurs. **Une place importante est ainsi donnée, dans le dispositif, à comprendre comment les paysan-ne-s analysent les situations et posent les problèmes, de leur point de vue.**

Ensuite une fois la façon dont les producteurs posent les problèmes comprise, plus qu'apporter ou diffuser des solutions, **les activités visent à accompagner des processus qui cherchent en premier lieu à renforcer les capacités des paysan-ne-s à trouver et mettre au point les solutions qui conviennent le mieux à leur situation** : animation de formations conçues avant tout comme des espaces d'échanges et de réflexions, accompagnement d'expérimentations locales, concours qui encouragent les processus d'innovation, etc.

Au final, si des thématiques et activités générales sont définies, un large espace est donné pour leur définition et adaptation en concertation avec les destinataires directs des interventions. Des activités non prévues initialement sont même réalisées pour répondre aux demandes des producteur-trice-s (centres d'expérimentation). **On se trouve donc dans une participation "interactive" voire même d'auto-mobilisation de groupes locaux**, dont les capacités d'initiative sont renforcées.

Par ailleurs, la capitalisation de la mise en place de ces dispositifs (J. Gómez, 2016) a permis de mettre en évidence le rôle joué par la structuration des groupes sociaux locaux et l'importance de la prendre en compte pour limiter les risques d'exclusion de personnes au niveau local. Elle a mis en évidence que les villages ruraux ("communautés") de la zone d'intervention, ne constituaient pas des entités sociales homogènes d'une très grande cohésion mais qu'elles étaient constituées de secteurs, avec de nombreux liens internes familiaux et d'amitié liés au voisinage. Par contre, les habitant-e-s de différents secteurs avaient finalement peu de relations d'échanges et dialogues entre eux. [Voir ci-contre l'exemple du village de las Mesas]¹⁰.

Structure sociale de la communauté Las Mesas (Yamaranguila).



Source : systématisation projet Yamaranguila – Gomez J. (2016).

L'analyse, de la provenance des personnes participant aux activités du projet a montré qu'elle était **systématiquement limitée à certains secteurs de ces villages** et que cette concentration était **due à la façon dont le dispositif a mobilisé les producteur-trice-s** :

- Au démarrage du projet les invitations ont été réalisées en passant par des "leaders locaux" qui étaient considérés comme représentant la communauté dans son ensemble, alors que dans la pratique ils/elles ne représentaient et n'invitaient que des personnes de "leur" secteur.
- Par la suite, des invitations étaient données aux premier-e-s participant-e-s pour promouvoir la participation d'autres personnes de leur village. Là aussi, les invitations ont circulé, principalement, au niveau des liens de voisinage et familiaux existants dans leurs secteurs.

Au final, **en utilisant comme porte d'entrée dans les communautés leurs "leaders" reconnus en tant que tel, le dispositif a concentré les activités dans certains secteurs des villages concernés et provoqué l'exclusion des autres.** Cette dynamique s'est ensuite renforcée avec le temps. Et cela, même si ensuite tout au long de l'intervention une dynamique très intéressante d'accompagnement aux processus de changement a été mise en place, avec les participant-e-s direct-e-s aux activités réalisées, comme cela a déjà été décrit.

¹⁰ Cette analyse a été réalisée en une journée avec la participation d'habitants du village en s'appuyant sur Google Map : délimitation du village, identification des habitations, délimitation de "secteurs", et des principaux liens tant internes au secteur que provenant de secteurs différents.

5.- Conclusions et leçons apprises

5.1.- Mieux connaître et prendre en compte les dimensions sociales en jeu dans les processus de changement de pratiques

L'analyse des expériences rejoint les travaux des anthropologues et sociologues de la connaissance et du développement, notamment ceux regroupés au sein du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales)¹¹ qui ont mis en évidence les différentes dimensions des processus de changement de pratiques, et notamment les multiples interactions qui y sont liées.

Ils rappellent tout d'abord que le changement n'est pas un but en soi, mais procède d'une volonté d'améliorer des situations, de résoudre des problèmes qu'on se pose. L'élaboration de nouvelles manières de faire peut alors être considérée, pour les personnes concernées, comme un processus de recherche de solutions à ces problèmes. Ce processus renvoie à une activité propre de réflexion, de production et de transformation des connaissances qui accompagne l'expérimentation pratique jusqu'à la mise au point de solutions qui fonctionnent. Il est impossible de trouver une solution toute faite tenant compte de la diversité des contextes collectifs et des situations individuelles (notamment concernant les moyens et ressources disponibles). Ce qui revient au fond à souligner la différence entre "technique" et "pratique" : si la technique du compostage peut être éprouvée, sa mise en pratique

¹¹ Le GERDAL mène, depuis plus de trente ans, des recherches centrées sur l'étude des formes sociales de la production des connaissances pour l'action visant à comprendre comment les agriculteur-trice-s, et plus largement les praticien-ne-s, prennent leur part dans la conception et l'évolution de leurs activités ; et comment ils traitent, en lien avec d'autres acteurs, les demandes, les pressions qui leur sont adressées. Ces travaux s'inscrivent dans une perspective d'action ; avec l'objectif de renforcer les capacités d'initiative et d'innovation (notamment pour ceux qui ont le moins accès à la parole) ainsi que les possibilités de dialogue et de coopération entre praticiens, chercheurs, techniciens, et plus largement entre acteurs appartenant à des univers de référence différents.

chez tel ou tel personne relève nécessairement, outre la mise au point des conditions de fabrication du compost, d'une redéfinition de son mode de fertilisation, voire de l'ensemble de son système de production.

Sur quoi repose cette activité propre de réflexion et de production de connaissances des paysan-ne-s ? Les travaux cités plus haut ont montré le rôle déterminant du dialogue au sein de groupes de pairs, dialogue qui s'appuie le plus souvent sur les relations de travail "au quotidien" ou celles liées à la vie sociale locale. L'intensité des processus de changement de pratiques dépend fondamentalement de l'intensité (fréquence des dialogues et quantité de personnes qui y participent) et de la qualité (objets de débat¹², diversité d'idées et d'expériences mises à contribution) des dialogues au sein des groupes sociaux locaux (voir aussi fig 7.). Ces éléments renvoient notamment à la structure des relations sociales au sein de ces groupes (plus ou moins hiérarchisée, plus ou moins éclatée, ou polarisée autour de certains personnes, etc.).

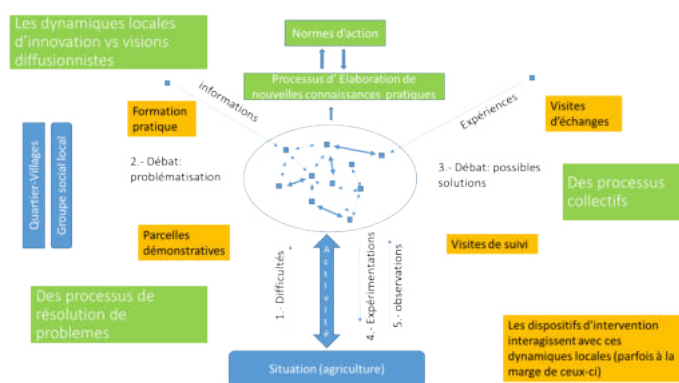


Fig. 7.- Schéma illustratif de comment se passent concrètement les processus de changement de pratiques au niveau de réseaux sociaux locaux de dialogues et de comment les interventions de développement interagissent avec celles-ci.

Par ailleurs, ces dynamiques sociales locales d'innovation préexistent à toute intervention extérieure et intera-

¹² Dans quelle mesure par exemple les débats portent sur les questions que se posent les agriculteur-trice-s en lien avec l'application de nouvelles pratiques.



gissent avec celle-ci, indépendamment des paradigmes et conceptions sur lesquelles elles reposent. Elles ont lieu de façon privilégiée au niveau de groupes sociaux locaux.

Identifier et prendre en compte ces groupes sociaux locaux dans le raisonnement des dispositifs d'intervention et aussi pour le suivi des processus de changement de pratique est donc particulièrement important. Dans le même temps, la capitalisation de l'expérience du Honduras montre aussi que ces groupes sociaux locaux sont loin de constituer des entités homogènes. Prendre en compte la structuration de ces réseaux, les sous-groupes éventuels existants est nécessaire pour limiter les risques de "micro-exclusion" locale.

5.2.- Le besoin de bien (re)-définir les objectifs du dispositif d'intervention

En lien avec les différentes conceptions existantes autour du concept d'agroécologie¹³, il est important de se demander qu'est-ce qu'on entend exactement par la mise en place de dispositifs d'appui aux "transitions agroécologiques" et des objectifs recherchés :

- S'agit-il simplement de diffuser un ensemble de pratiques qui, répondant à certains critères, peuvent être considérées comme "agroécologiques" ?
- S'agit-il de renforcer aussi des capacités de mettre en place un système global de gestion d'une agriculture

multifonctionnelle et durable, qui valorise les agroécosystèmes, optimise la production et minimise les intrants d'origine externe ?

- S'agit-il d'aller encore plus loin et de renforcer un mouvement social en faveur de l'agriculture écologique en renforçant des capacités individuelles et collectives qui vont dans ce sens ?

En fonction de la priorité donnée à l'un ou l'autre de ces objectifs, le dispositif d'intervention devra être raisonné différemment et pourra prendre des formes spécifiques. Dans tous les cas, il gagnera en pertinence et efficacité s'il s'appuie sur une adéquate compréhension des dimensions sociales en jeu dans les processus de changement de pratiques tels qu'ils se déroulent concrètement. Par ailleurs, passer de conceptions diffusionnistes et positivistes à des conceptions plus constructivistes [et d'accompagnement de processus de changement] ouvre de nouvelles perspectives d'atteinte conjointe de ces 3 objectifs.

5.3.- Mettre l'accompagnement à la résolution de problèmes au centre des dispositifs d'intervention

Les dispositifs étudiés reposent sur une étape initiale d'analyse-diagnostic plus ou moins exhaustive de la situation des zones et des groupes destinataires et bénéficiaires finaux des interventions. Cette étape est importante et nécessaire, cependant elle ne doit pas se traduire par la **formulation des propositions qui se ferait uniquement depuis la vision et l'analyse des technicien-ne-s ou expert-e-s externes**. Elle doit inclure une **meilleure compréhension et prise en compte de la façon dont les groupes cibles perçoivent et analysent leur situation**.

Ainsi, face à ce que les experts ayant formulé le projet "Résilience" [Togo] considèrent comme un problème de "dégradation des sols", ils cherchent à promouvoir des pratiques qui permettent d'**augmenter les niveaux de rendements en augmentant la matière organique dans les sols**". Les producteur-trice-s, quant à eux, sont surtout préoccupés par la difficulté d'accéder aux fertilisants minéraux [peu disponibles localement ou à des coûts élevés pour eux] ou à en faire une utilisation efficiente dans leurs parcelles [risques élevés de lessivage en cas de fortes

¹³ Coordination Sud. "Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment le faire ?" 2013

pluies après leur application). On peut donc penser qu'ils. elles se posent le problème de façon différente : **“comment faire pour maintenir les niveaux de production dans un contexte de plus en plus défavorable à l'accès et à l'utilisation efficiente des fertilisants minéraux”**.

Cette compréhension doit donc servir de base à la formulation **des problèmes tels que se les posent les personnes avec qui le dispositif ambitionne de travailler, dans une conception plus constructiviste**. Ces problèmes ne doivent pas se limiter à l'identification de thématiques voire de cultures prioritaires, mais se traduire en la formation de questions d'actions spécifiques (“comment faire pour...”) qui permettent d'engager une démarche de recherche de solutions [Darré, 2006]. Or le passage d'une formulation en termes de constat (ce qui ne va pas, ce que l'on souhaiterait) en ces **questions d'actions** relève d'un travail spécifique de réflexion et d'analyse des situations et donc d'outils spécifiques d'animation et d'aide à la réflexion.

On peut aussi s'interroger sur la pertinence d'une formulation menée uniquement avec des représentant.e-s alors que les problèmes se posent différemment d'un village à l'autre ou entre les personnes d'un même village. Et surtout la question de leur capacité à “représenter” leurs pairs est loin d'être évidente. Il existe souvent une distance entre les représentant.e-s d'OP et la “base”, notamment dans des

contextes de projet où ils tendent à adopter une position avant tout stratégique pour capter les soutiens offerts. **Une bonne connaissance des structures sociales locales est requise, pour identifier les groupes de personnes à réunir de telle sorte qu'un accès direct à la parole des paysan-ne-s avec qui l'on souhaite travailler soit possible.**

Par ailleurs, l'expérience du projet Zoloke (Madagascar) montre aussi que l'adoption des pratiques promues **peut leur poser de nouveaux problèmes qu'ils n'arrivent pas à résoudre** : manque d'animaux pour étendre la fumure organique, manque de matériels agricoles pour mettre en place certaines pratiques (irrigation, labours croisés, etc.), efficacité limitée des insecticides naturels, etc. **Or, le dispositif mis en place n'ouvre que très peu d'espaces de réflexion et de dialogue pour analyser ces problèmes avec les paysan-ne-s et pour engager une démarche de recherche de solutions, alors même que leur traitement est constitutif de la possibilité d' “adopter” de telles pratiques** (comme le montre l'expérience des champs-écoles mis en place dans le cadre du dispositif “Résilience”).

Raisonné ces dispositifs en terme d'accompagnement de processus de changement implique donc de **mettre l'accompagnement voire la dynamisation des processus de formulation et résolution de problèmes au centre des dispositifs d'intervention**. Cela consiste, initialement, surtout

Constructivisme vs positivisme: Les points de vue des producteurs ne sont pas les mêmes que ceux des acteurs externes



Mieux prendre en compte les points de vue des producteurs comme point de départ des interventions

en l'animation de réunions, mais ensuite celle-ci se combine de plus en plus avec d'autres activités telles que formations, expertises, expérimentations, démarches auprès de tel ou tel acteur, concertation ou négociation, appui à l'organisation.

Dans ces processus, un point d'attention est de **réussir une adéquate articulation entre l'apport d'informations scientifiques-techniques (en particulier lors des formations) et les processus de réflexion des groupes**. Il s'agit de raisonner la réalisation de formations (contenus, modalités, moments de réalisation) en fonction de leur utilité au regard de ces processus de recherche de solution. Il est important de noter que cette approche est différente des dispositifs d'intervention qui reposent sur une conception diffusionniste du changement de pratiques, lesquels tendent à mettre la réalisation de formations au cœur de celui-ci.

Par ailleurs, l'expérience du dispositif "Résilience" montre aussi l'importance **d'articuler les actions d'accompagnement au changement de pratiques proprement dites avec des actions et stratégies destinées à agir sur des contraintes à l'adoption** voire provoquer des effets de "levier" pour dynamiser les processus de changements de pratiques.

5.4.- Utiliser des outils qui contribuent directement à dynamiser les processus locaux d'innovation

Dans les différentes expériences plusieurs outils ont été mobilisés avec des effets très positifs sur la dynamisation de processus de changement de pratiques : échanges d'expériences, expérimentations paysannes ou participatives (champs-écoles, autres), concours (individuels, collectifs, etc.).

5.4.1.- Favoriser les échanges d'expériences entre paysan-ne-s

Toutes les expériences analysées, mettent en évidence **l'importance et les effets positifs des échanges d'expérience entre paysan-ne-s**, que ceux-ci se produisent en marge du dispositif (discussions informelles autour des parcelles démonstratives mises en place par les paysans-relais à Madagascar) ou soient au centre des démarches suivies (au niveau des groupes champs-écoles au Togo, lors des formations réalisées au Honduras, etc.). Ils contribuent

Mettre la dynamisation de processus de formulation et résolution de problèmes au cœur des dispositifs d'intervention

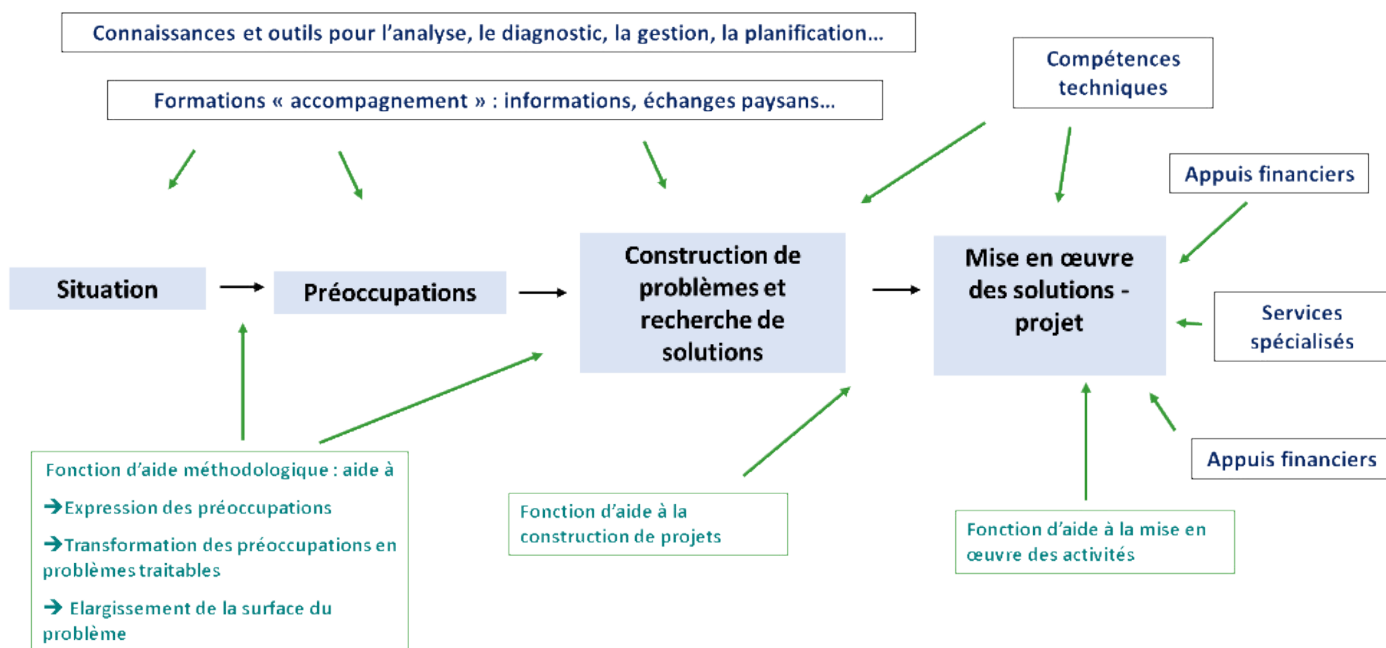


Fig. 8.- Schéma illustratif de comment différents types d'activités ou outils peuvent se combiner au sein d'un dispositif d'intervention centré sur l'accompagnement au changement (compris comme un processus de résolution de problèmes)

directement au renforcement de **l'intensité et de la qualité des dialogues au sein des groupes sociaux locaux.**

Mettre en place des outils qui favorisent et/ou donnent une place centrale à la réalisation d'échanges d'expériences voire dynamisent les échanges informels entre agriculteur-trice-s a donc une importance centrale dans le renforcement des processus locaux d'innovation. Le renforcement de ces échanges peut se concevoir à 2 niveaux :

- Au sein des groupes sociaux locaux (dans un même village) pour le renforcement des réseaux habituels de dialogue.
- Entre membres de groupes sociaux différents partageant les mêmes préoccupations ou problèmes.

5.4.2.- Renforcer les dynamiques d'expérimentations paysannes ou participatives

Les expériences de Togo et Honduras, mettent en évidence **le rôle déterminant joué par le renforcement de dynamiques d'expérimentations paysannes ou participatives :**

- Les champs-écoles, tels qu'ils ont été mis en place au Togo, ont servi de support à une véritable démarche de recherche-action en partenariat et de co-construction d'innovations qui ont pris comme point de départ des problèmes formulés du point de vue des paysan-ne-s.
- Les Centres d'Expérimentations Organiques (CEO) ont servi de support à la réalisation d'expérimentations de groupes de personnes constitués au niveau villageois au Honduras.

Dans les deux cas, elles ont eu **un effet direct sur l'enrichissement** et la stimulation des dynamiques d'échanges entre agriculteur-trice-s ainsi que sur leurs propres processus d'expérimentation (validation ou adaptation d'une pratique dans sa propre parcelle, comparaison avec des pratiques actuelles, etc.), et donc, finalement, **sur leurs processus d'élaboration de nouvelles connaissances.**

Dans le même temps, l'évaluation de l'expérience du Togo a mis en évidence l'importance du **renforcement de compétences en expérimentation et adaptation des pratiques** pour améliorer la qualité de ces processus d'expérimentation et la viabilité à long terme des dynamiques d'innovation.



vation. Cela est particulièrement important pour une meilleure **résilience pour les exploitations**, car les paysan-ne-s sauront mieux **s'adapter à de nouvelles contraintes de leur environnement** (qu'elles soient d'origine environnementale ou socio-économique), notamment dans une perspective d'**adaptation aux changements climatiques.**

C'est pourquoi il s'agit bien ici d'expérimentations, et non de démonstration et elle implique une nouvelle fois que les acteurs/trices qui la mettent en œuvre soient **sortis d'une approche de diffusion d'un paquet technique.** Des recommandations pour la réalisation d'expérimentations sont détaillées notamment dans le guide méthodologique des champs-écoles au Nord Togo (cf bibliographie).

5.4.3.- Organiser des concours paysans

Le projet Yamaranguila a utilisé un outil innovant pour appuyer et dynamiser les processus locaux d'innovation : les concours paysans¹⁴. Il consiste en la définition et application concertée avec les groupes bénéficiaires, de concours qui récompensent des initiatives locales, individuelles ou collectives qui coïncident avec certains objectifs de développement, comme dans ce cas, la diversification productive et l'application de pratiques agroécologiques. La capitalisation des expériences de mise en place de cet outil, mettent en avant plusieurs aspects intéressants :

- **La définition des règles du concours crée des opportunités d'échanges et de débats sur les objectifs de développement.**

¹⁴ Cet outil est utilisé depuis des années dans des projets mis en place par AVSF en Amérique Centrale. Une capitalisation spécifique de l'utilisation de cet outil a été réalisée en 2011 : "la méthodologie de concours paysans comme outil pour la promotion des agricultures paysannes et le développement rural en Amérique Centrale" (disponible en espagnol). https://www.avsf.org/es/posts/1556/full/Los_concursos:_una_herramienta_para_el_fomento_de_las_agriculturas_campesinas_y_del_desarrollo_rural

loppement recherchés. Elle oblige à débattre le lien entre des postulats théoriques (“promouvoir la transition agroécologique”) et leur traduction concrète en changements attendus dans les systèmes de production (avec la définition d’un système de notation).

■ **La réalisation des concours (notation d’exploitations) sont des opportunités de visites de terrain et échanges d’expériences.**

■ **L’identification des “vainqueurs”, permet en même temps l’identification d’expériences innovantes (pour des échanges d’expériences postérieurs).** Ainsi, des journées “portes ouvertes” peuvent être organisées chez les vainqueurs du concours. Elles permettent des échanges, la motivation de nouveaux participants.

■ La remise des prix, est l’occasion d’une activité festive qui contribue à la **valorisation des producteur-trice-s comme “innovateurs”** et, de façon générale, à la valorisation et dynamisation des processus locaux d’innovation.

5.5.- Réviser le rôle et renforcer les compétences des agents de développement en charge de la conception et exécution des dispositifs

5.5.1.- Quelle place et quels rôles pour l’agent de développement dans l’accompagnement de processus d’innovation?

Mettre l’accompagnement de la recherche de solutions et l’utilisation d’outils tels que échanges d’expériences, expérimentations participatives, concours au centre des dispositifs d’intervention requiert de réfléchir au rôle joué par l’animateur-trice dans leur mise en place afin de mettre en lumière son importance en tant **qu’accompagnateur des changements liés aux transitions agroécologiques**. Cette question a été soulevée dans les différentes expériences analysées (notamment dans le guide méthodologique sur les champs-écoles au Togo et dans la capitalisation de l’expérience au Honduras), et on pourra aussi se référer à

Darré (2006) pour creuser ces rôles¹⁵.

5.5.2.- Des compétences issues de sciences sociales pour mieux accompagner les dynamiques locales d’innovation

La prise en compte des dimensions en jeu dans les processus de changement en milieu paysan et rural (en particulier le rôle des groupes sociaux locaux dans l’élaboration de nouvelles connaissances) suppose de **doter les équipes de projet de moyens d’analyse (issues des sciences sociales) pour mieux les identifier et les comprendre**. Ainsi, il s’agit aussi de mieux comprendre les situations dans lesquelles on intervient et d’être à même de resituer son rôle dans les systèmes d’acteurs locaux. Ces moyens d’analyse portent notamment sur :

■ La compréhension du “sens des pratiques” paysannes, c’est-à-dire de mieux comprendre la manière dont les paysan-ne-s analysent les situations et formulent les problèmes ainsi que les différences **de points de vue**.

■ L’identification des *variantes de pratiques* au sein d’un groupe ainsi que de *positions sociales* de ses membres, lesquelles déterminent (en partie) des possibilités différenciées d’initiative et d’accès à la parole. Leur prise en compte (dans le choix des interlocuteurs privilégiés du projet, dans la manière de réunir les gens, dans le choix des thématiques et objets mis en discussion, etc.) est déterminante dès lors qu’on est attentif aux *effets de sélection* que peuvent induire toute intervention de développement.

■ L’analyse de la structuration des liens au sein des communautés et des caractéristiques des *réseaux locaux de dialogue* fournit des outils opérationnels pour comprendre ces éléments et comment ils jouent sur les capacités locales d’innovation (coopérations et échange d’idées, inter-influences, conflits et tensions, etc.). Ils vont permettre aussi de déterminer les échelles les plus adéquates d’intervention, en prenant en compte les échelles habituelles de dialogue et d’action des personnes.

■ L’analyse des interactions entre dispositifs d’intervention et dynamiques sociotechniques locales.

¹⁵ Plus globalement, ces principes s’inscrivent dans la lignée des théories d’éducation populaire de Paolo Freire, et sont développées également dans les écrits de la FAO (voir Duveskog, 2013).

Ensuite, la volonté de mieux accompagner et/ou dynamiser les processus locaux d'innovation requiert de passer d'une approche diffusionniste qui se traduit par une posture pédagogique, à une approche centrée sur l'appui aux capacités de réflexion et de production de connaissances des paysan-ne-s. Cela suppose de doter les agents de développement d'outils méthodologiques qui leur permettent de faire évoluer leur posture pour traduire en pratique un tel objectif. Ces outils, qu'on peut appeler **“aide méthodologique à la formulation et la résolution de problèmes”** ou **“aide méthodologique à la réflexion”** [Darré, 2006], portent notamment sur :

- L'aide à l'expression des préoccupations et de l'analyse des situations par les paysan-ne-s, puis leur transformation en problèmes traitables, pour construire une problématique d'action qui soit validée par eux/elles [construire l'accord sur les problèmes à traiter].
- L'aide à la recherche de solutions : favoriser la production et l'organisation des idées, mobiliser des connaissances scientifiques-techniques et aider les paysan-ne-s à les traiter en lien avec les questions qu'ils/elles se posent.
- Des fonctions plus “classiques” d'aide logistique et d'appui à l'organisation, pour mettre en place des expérimentations, pour organiser une visite, etc., ou encore de fonctions de mise en relation [pour accéder à des ressources jugées utiles].

5.6.- Se donner des moyens et marges de manœuvres et créer les conditions de valorisation des dispositifs

5.6.1.- Formuler des projets qui se donnent les moyens et les marges de manœuvre adéquates

Les dispositifs d'intervention sont mis en place dans le cadre de “projets de développement”. Outre le fait que la formulation et la gestion de ces “projets” prend un temps considérable au dépend du temps consacré aux activités “de terrain”, la mise en œuvre de ses activités est souvent conditionnée par la volonté de respecter ce qui est écrit dans le document de projet [cadre contractuel de la rela-



tion avec les financeurs]. L'approche relativement linéaire et rigide qui peut en résulter s'accommode mal avec les dynamiques propres des populations et les processus de changement tels qu'ils s'opèrent dans la réalité, avec leur lot d'incertitudes, d'imprévus et de réajustements nécessaires au fil de l'action [Lavigne Delville, 2012].

Un facteur important est **que la formulation du projet donne le plus de marges de manœuvre possibles pour adapter les actions et l'utilisation des ressources, tout en maintenant une clarté et précision suffisante (en particulier face aux bailleurs de fonds)** sur les objectifs et résultats à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre. Des pistes de réflexion dans ce sens sont les suivantes :

- **Différencier les domaines ou thématiques d'intervention d'un côté et les alternatives techniques spécifiques de l'autre :**

- * **Les domaines ou thématiques d'intervention doivent se déterminer lors de la formulation du projet** et sont le produit des analyses de situation réalisés dans la phase d'identification, lesquelles auront permis de mettre en évidence leur caractère critique pour le développement durable de la zone d'intervention. Par exemple : “la restauration de la fertilité des sols”, “l'amélioration des pratiques d'élevage” ou encore “l'amélioration durable de la productivité des cultures maraichères”, etc.

- * **Les alternatives techniques spécifiques ne sont pas définissables lors de la formulation du projet** [application de compost, utilisation de pesticides naturels, pratiques spécifiques de conservation des sols, etc.]. En effet, il s'agira de trouver les solutions les plus adéquates possibles à leur situation spécifique lors de sa mise en place avec les groupes cibles.

■ **Formuler des indicateurs qui ne s'engagent pas sur l'adoption d'alternatives techniques spécifiques mais sur les avancées du processus d'innovation dans un domaine** [la restauration de la fertilité des sols par exemple] : nombre de personnes impliquées dans des dynamiques d'innovation, équipés ou appliquant X pratiques agro-écologiques [de restauration de fertilité des sols] ; des surfaces sur lesquelles ces pratiques sont appliquées ; les améliorations de niveaux de production, de revenus, etc.

■ **Centrer l'intervention sur les changements de pratiques, raisonnés au niveau des groupes sociaux locaux, donc des villages et des territoires** : chercher à atteindre, par exemple, un pourcentage de changement de pratiques d'au moins **30 % des ménages dans un village**, et dans au moins **30 % des villages d'un canton**.

■ **Formuler des activités en cohérence avec les dynamiques locales qu'on veut appuyer** (animer des échanges, des expérimentations, etc.) mais pas en lien avec l'application de pratiques spécifiques.

■ **Formuler les budgets qui permettent de garder des marges de manœuvre pour la concertation de l'utilisation spécifique des ressources** (fonds pour échanges, concours, équipements, financer des plans d'action villageois pour la gestion de ressources naturelles, etc.).

5.6.2.- Mettre en place des espaces de dialogue et de réflexion au sein des équipes de projet pour augmenter leur capacité d'initiative et d'autonomie dans la définition des dispositifs d'intervention

Ces marges de manœuvre qui certes varient d'un projet à l'autre et selon les politiques et conceptions des financeurs, ne sont pas toujours mises à profit par les équipes même quand elles existent. La dépendance financière reste un redoutable facteur de "domination" mais d'autres facteurs interviennent aussi. Ceux-ci tiennent notamment à la place accordée dans le management de projets aux échanges, à la réflexion au sein des équipes, à partir des connaissances et expériences des agents, pour leur permettre de **construire un point de vue propre sur leur rôle d'agent de développement, sur ce qu'ils souhaitent faire avec les populations et comment le faire.**

Les technicien-ne-s de terrain, au contact quotidien avec les populations locales, se situent à "l'interface" entre la dynamique du projet et les dynamiques sociales locales (Arce & Long, 1988). Leurs connaissances des groupes de populations (dont ils sont parfois issus), leurs expériences et l'analyse qu'ils portent sur le déroulement des actions, des réussites et difficultés qu'ils rencontrent peuvent être utilement mises à contribution pour alimenter une telle réflexion. **Plus que des exécutants des activités prévues dans le projet, il s'agit d'en faire des acteurs de la manière d'atteindre des objectifs et résultats attendus.** Cela implique, pour les responsables de projet, de créer des espaces et des temps spécifiques de débats et de les animer en partant des questions que se posent les agents et de ce qui se passe sur le terrain.

Les expériences des projets Résilience (Togo) et Yamaranguila (Honduras) et d'autres expériences antérieures au Nicaragua (Dietsch & Ruault, 2010) montrent que ce **type de démarche augmente fortement leur implication dans la définition et la mise en place des dispositifs d'intervention.** La possibilité pour l'équipe technique de renforcer ses moyens d'analyse et de compréhension des situations et de se construire, à partir de là, un point de vue propre, renvoie aussi à des **processus conjoints de formation, d'expérimentation pratique de nouveaux dispositifs d'intervention, et de réflexion ensuite sur ce que produisent leurs pratiques, dans une dynamique de recherche-action, ce qui suppose là encore des espaces de débat ad hoc.** Ainsi, le fait d'avoir pu adapter le dispositif d'intervention en cours d'exécution a été un facteur important explicatif des résultats positifs obtenus dans les dispositifs "Résilience" et "Yamaranguila"¹⁶.



¹⁶ Des modifications importantes ont aussi été réalisées dans le cadre du dispositif Zoloke, (postérieure à cette capitalisation). Elles se sont traduites par une évolution du dispositif "paysan-relais" vers un dispositif reposant sur une approche "groupe", avec d'importants résultats positifs.

¹⁷ Ces échanges peuvent être alimentés par des apports externes (missions d'appui sur l'agroécologie), des outils d'échanges d'expériences, des concertations avec d'autres acteurs ...

6.- Bibliographie

- AVSF, 2016. *Systématisation d'expériences locales de consolidation de dynamiques communautaires et promotion de processus locaux d'innovation pour la sécurité communautaire et le développement local de quatre communautés de Yamaranguila*. CC. Honduras
- AVSF, 2013. *Description de l'Action "Zoloke", Madagascar*. Document de présentation du projet.
- AVSF, 2013 *Note d'engagement de projet : durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans les Savanes au Togo*. Document de présentation du projet
- AVSF, 2014. *Amélioration et extension des systèmes agroforestiers pour un développement durable du bassin de la rivière fond melon - Agroforem, Haïti*. Proposition de projet
- AVSF, 2012. *Consolidation de capacités pour le développement économique local inclusif et sécurité alimentaire dans la municipalité de Yamaranguila*. Document de présentation du projet.
- BAKKER T., 2017. *Démarches d'accompagnement pour la co-construction d'innovations paysannes. Guide méthodologique des champs-écoles de la région des savanes au Togo*. AVSF/RAFIA/UROPS/ICAT – AFD/FFEM. 60p.
- BARDINI T., [1996], "Changements et réseaux socio-techniques : de l'inscription à l'affordance", *Réseaux* n°76.
- BERGERET Pascal, 2005. *L'appui aux capacités paysannes d'innovation. Analyse d'expériences*. Editions GRET, Etudes et Travaux, Paris
- BLUNDO G., 1994. *Le conflit dans l'entente. Coopération et compétition dans les associations paysannes Sénégalaises*. Dans : Jacob J.P., Lavigne Delville Ph. (Dir) - *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*. Paris : APAD - Karthala - IUED.
- DARRE J.P.; 2006. *La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs* : éditions GRET- CNEARC.
- DARRE J.P. 1996. *L'invention de la pratique dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*. KARTHALA. Chap.2 : Les lieux de production de la pensée technique.
- DIETSCH L., RUAULT C., 2010. *Projets d'appui à l'innovation paysanne et intégration des familles pauvres en Amérique Centrale : une difficile articulation*. Actes du Symposium : Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire –ISDA 2010.
- DIETSCH L. 2017. *Evaluation à mi-parcours du projet "Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans les Savanes au Togo"*. Document interne AVSF.
- DIETSCH L. 2016. *Evaluation intermédiaire du projet Zoloke-Asara [4123], Madagascar*. Document interne AVSF
- FAURE G et al. 2010. *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche en partenariat*. Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux
- LAVIGNE DELVILLE Ph., 2000. *Des groupes cibles aux groupes stratégiques : participation et exclusion*. GRET-Direction scientifique, les notes méthodologiques n°2, Janvier 2000
- LAVIGNE DELVILLE Ph. 2012. "Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contrecourant de la révolution du management de projet". *Revue Tiers Monde* n° 211.
- LEMERY B., 2011. *Les agriculteurs : une profession en travail*, In : Béguin P., Dedieu B., Sabourin E. (Dir.), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, l'Harmattan.
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995. *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*. Paris, APAD-Karthala.
- PRIETO L.J., 1975. *Pertinence et pratique*. Paris : Editions de Minuit.
- REMY J., 1982. *Distinction, promotion, sélection des agriculteurs sarthois : le rôle des organismes de développement*. *Economie rurale* n° 152, Nov. Déc. 1982.
- RUAULT C. et LEMERY B., 2008. *La mise en place de dispositifs de gestion concertée de la ressource en eau : questions de méthode*. Dans Méral, Castellanet, Lapeyre (Dir) *La gestion concertée des ressources Naturelles. L'épreuve du temps*. Editions GRET – Karthala.
- RUAULT C. 1996. *L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local*. L'Harmattan, Paris.
- TROUILLOT F. et MAHARETSE J. 2009. *Agriculture et développement en pays Antandroy : l'expérience du projet Fasara*. Gret Objectif Sud.

Résumé

Dans cette capitalisation transversale, trois dispositifs d'appui aux transitions agroécologiques mis en œuvre et expérimentés par AVSF ont été mis en parallèle afin d'en dégager des apprentissages pour leur amélioration. A Madagascar, dans le cadre du projet Zoloke, **un dispositif de diffusion en cascade** a été mis en place qui s'appuie sur des "paysans-relais". Au Togo, dans le projet Résilience, la réalisation de champs-écoles a permis de **mettre au point et adapter les pratiques** aux conditions locales. Par ailleurs, des actions de diffusion des pratiques se sont combinées avec des actions qui agissent **sur les "contraintes" à leur adoption**. Au Honduras, dans le projet Yamaranguila, les différentes activités réalisées [échanges d'expériences, réflexions collectives, concours, "centres d'expérimentation", etc.] ont cherché à **dynamiser des processus locaux d'innovation**.

L'analyse croisée de ces expériences met en évidence que pour améliorer l'efficacité, la pertinence et l'efficience des dispositifs d'appui aux transitions agroécologiques **il est important de mieux connaître et prendre en compte les dimensions sociales en jeu dans les processus de changements de pratiques**, et ce que ces dispositifs produisent, en termes d'interactions avec les dynamiques sociotechniques locales propres des groupes cibles. Cette compréhension est complémentaire avec d'autres outils d'analyse-diagnostic des situations (comme par exemple les diagnostics agraires). Elle doit permettre de prendre en compte la structuration sociale et la façon dont les groupes cibles perçoivent et analysent les situations dans la définition et la mise en place des dispositifs. Ainsi, **les activités, outils et démarches à mettre en place, doivent être raisonnés en fonction de leur utilité au regard des processus collectifs propres aux paysan-ne-s de recherche de solution aux problèmes tels qu'ils se les posent**. En particulier, ressort l'importance d'articuler les actions d'accompagnement au changement de pratiques proprement dites avec des actions et stratégies destinées à agir sur des contraintes à leur adoption.

Certaines activités plus "classiques" d'appui au changement de pratiques peuvent conserver toute leur place dans ces dispositifs (formations pratiques, parcelles démonstratives, diffusion de messages techniques à grande échelle, etc.). Elles doivent, cependant, être raisonnées en fonction des effets qu'elles produisent sur **l'intensité** (fréquence des dialogues et quantité de personnes qui y participent) **et la qualité** (objets de débat, diversité d'idées et d'expériences mises à contribution, pour résoudre un problème déterminé) **des dialogues au sein des groupes sociaux locaux, lesquels sont identifiés comme facteurs déterminants des processus de changement**. Par ailleurs, les différentes expériences analysées ont permis de faire ressortir **la pertinence de plusieurs outils qui ont eu des effets directs très positifs sur ces facteurs** : les **échanges d'expériences** entre paysan.ne.s, les **expérimentations participatives** (avec des champs-écoles, des centres d'expérimentation, etc.) et l'organisation **de concours paysans**.

Il apparaît nécessaire de réviser le rôle et la posture des agents de développement en charge de ces dispositifs (de "diffuseurs de techniques" à "accompagnateurs de processus de changement"), **de les doter de moyens d'analyse** (issus des sciences sociales) **et d'outils méthodologiques** d'aide à la réflexion. Finalement, l'importance de **se donner et mettre à profit des marges de manœuvre pour adapter les dispositifs** pendant leur mise en place (en fonction d'évolutions du contexte, des avancées et difficultés rencontrées, etc.) est soulignée ainsi que les implications en terme de formulation de projet et de dynamique de travail au niveau des équipes techniques qui en ont la charge.



Siège

14 avenue Berthelot (bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France
Tél. +33 (0)1 43 94 72 01

www.avsf.org